COMMUNE DE VINZIER

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt et un juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

Conseillers

: En exercice: 15

Présents: 11

Pouvoirs: 3

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. Bastien FLACON, Mme Gaëlle BLANC, M. Bruno BORDET (arrivée à 19h12), Mme Monique CHAPPUIS, Mme Fabienne CHANEL, M. André VAGNAIR, Mme Maridhia ADINANI, M. John BECHET, Mme Héléna BRACHET, M. Alain BORDET.

Absents excusés: M. Laurent ROHART, M. Jean-Paul ARANDEL, Mme Emilie ROCHETTE, M. Gérard CHANEL.

Pouvoirs: M. Laurent ROHART donne pouvoir à Mme Marie-Pierre GIRARD, M. Gérard CHANEL pouvoir à Mme Fabienne CHANEL, Mme Emilie ROCHETTE donne pouvoir à Mme Gaëlle BLANC.

Secrétaire de séance : M. Bastien FLACON

Mme le Maire remercie les conseillers pour leur présence.

Mme le Maire demande aux élus de valider le PV de la séance du 10 juillet dernier.

Sans remarque, ni observation, Le Conseil Municipal, par 13 POUR

APPROUVE le PV du Conseil Municipal du 10 juillet 2020.

Mme le Maire propose de débuter la séance par la présentation d'un projet de réaménagement du camping de Vinzier par la société ALPES MOMENTS sur la base du « Glamping », type d'hébergement touristique alternatif proche du camping, mais qui propose des séjours en hébergements insolites (roulotte, yourte, dôme, etc...) en plus des traditionnels emplacements tentes et camping-cars.

L'objectif du projet : dynamiser le tourisme du village qui regroupe plusieurs points forts (calme, entre lac et montagne, proche d'activités de loisirs (pétanque, randonnées...).

Apporter un lieu de vie pour les touristes et les habitants en développant une zone d'activités loisirs et évènements en lien avec les associations locales.

Arrivée de M. Bruno BORDET: 19h12

La présentation donne lieu à des questions par les élus :

- La réalisation d'une étude de marché.
- La répartition des charges financières entre le prestataire et la commune.
- Les modalités de gérance.
- La mise en place d'une buvette.

Les élus remercient les intervenants pour leur intervention et leur projet.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020 : PRINCIPAL – EAU ET CIMETIERE

Mme le Maire rappelle que les élus ont été destinataires des documents budgétaires avec la convocation du Conseil.

Elle rappelle également la procédure élaboration des budgets et les décisions d'affectation ou de report des résultats prises lors du conseil municipal du 12 juin 2020.

1. Budget primitif principal 2020

Recettes de fonctionnement

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|--|-------------------|
| 013 | Atténuation de charges (remboursements salaires maladies) | 23 000.00 |
| 70 | Produits des services (coupe de bois, cimetière, redevances domaine public, portage des repas, cantine, loyers poste, baux ruraux, ccas edf) | 55 600.00 |
| 73 | Impôts et <i>taxes (TH 28 %, TF 23 %, FNGIR 6 %, CCPEVA 35 %, DMTO 6 %, taxe élec 2 %)</i> | 715 427.00 |
| 74 | Dotations et participations (DGF 18 %, DSR 10 %, remboursement des communes FOL 60 %, fond genevois 9 %, FPTP 3 %) | 178 127.00 |
| 75 | Locations (appartements, salle des fêtes, maison de santé) | 101 500.00 |
| 77 | Produits exceptionnels (cessions master, terrain) | 1 000.00 |
| | Total des recettes réelles | 1 074 654.00 |
| 002 | Excédent antérieur reporté | 318 516.70 |
| | TOTAL DES RECETTES | 1 393 170.70 |

Dépenses de fonctionnement

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|--|-------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 337 278.00 |
| 012 | Charges de personnel | 382 700.00 |
| 014 | Atténuation de produits (FPIC et remb. TH) | 60 000.00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions association et FOL) | 232 500.00 |
| 66 | Charges financières | 38 605.95 |
| 67 | Dépenses annulées sur titres antérieurs | 2 000.00 |
| | Total des dépenses réelles | 1 053 083.95 |
| 022 | Dépenses imprévues | 12 543.02 |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 327 543.7 |
| | TOTAL DES DEPENSES | 1 393 170.7 |

Recettes d'investissement

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|--|-------------------|
| 10 | Dotations Fonds divers Réserves (FCTVA, taxe aménagement, affectation du résultat) | 160 518.25 |
| 13 | Subventions d'investissement | 23 000.00 |
| 16 | Emprunts, cautions | 4 582.00 |
| | Sous total hors excédents | 188 100.25 |
| | Restes à réaliser (subventions) | 120 000.00 |
| 001 | Excédent d'investissement | 198 807.25 |
| 021 | Virement section fonctionnement | 327 543.73 |
| | TOTAL DES RECETTES | 834 451.23 |

Dépenses d'investissement

Mme le Maire remet aux élus le détail des dépenses d'investissements engagés et à prévoir.

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|---|-------------------|
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 114 066.34 |
| 20 | Immobilisations incorporelles (PLU éval) | 30 000.00 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 356 500.00 |
| 23 | Immobilisations en cours | 19 582.00 |
| 26 | Participations et créances (centrale hydro) | 30 000.00 |
| 27 | Autres établissements publics (portage EPF) | 23 000.00 |
| | Total des dépenses réelles | 573 148.34 |
| 020 | Dépenses imprévues | 41 784.64 |
| | Restes à réaliser | 219 518.25 |
| | TOTAL DES DEPENSES | 834 451.23 |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

Vote le budget primitif M14 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement:

1 393 170.70 €

Investissement:

834 451.23 €

2. Budget primitif eau 2020

Recettes de fonctionnement

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|-----------------------------|-------------------|
| 70 | Produits des services | 134 200.00 |
| 77 | Produits exceptionnels | 96.35 |
| | Sous total recettes réelles | 134 296.35 |
| 042 | Amortissements | 83 286.93 |
| | TOTAL RECETTES | 217 583.28 |

Dépenses de fonctionnement

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|-----------------------------------|-------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 31 639.89 |
| 012 | Charges de personnel | 5 000.00 |
| 66 | Charges financières | 52 000.00 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 2 000.00 |
| 014 | Ventes de produits remboursements | 22 000.00 |
| | Sous total dépenses réelles | 112 639.89 |
| 042 | Dotations aux amortissements | 83 000.00 |
| 022 | Dépenses imprévues | 4 000.00 |
| 002 | Déficit reporté | 17 943.39 |
| | TOTAL DEPENSES | 217 583.28 |

Recettes d'investissement

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|---|-------------------|
| 16 | Emprunt (mérou plus dissolution smdea) | 311 494.30 |
| 13 | Subventions d'investissement | 218 035.21 |
| | Sous total recettes réelles | 529 529.51 |
| 040 | Amortissements et opération transfert compte emprunts suite dissolution smdea | 1 559 172.17 |
| 001 | Excédent reporté | 18 251.72 |
| | TOTAL RECETTES | 2 106 953.40 |

Dépenses de fonctionnement

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|--------------------------------|-------------------|
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 105 000.00 |
| 21 | Matériel outillage service eau | 3 000.00 |
| 23 | Immobilisations en cours | 420 000.00 |
| | Sous total dépenses réelles | 528 000.00 |
| 040 | Amortissements de subventions | 1 577 953.40 |
| 020 | Dépenses imprévues | 1 000.00 |
| | TOTAL DEPENSES | 2 106 653.40 |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

Vote le budget primitif M49 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement:

217 583.28 €

Investissement:

2 106 653.40 €

3. Budget cimetière 2020

Recettes de fonctionnement

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|----------|-------------------|
| 70 | Ventes | 1 060.00 |
| 002 | Excédent | 1 528.22 |
| | Total | 2 588.22 |

Dépenses de fonctionnement

| Chapitre | Intitulé | Prévisionnel 2020 |
|----------|--|-------------------|
| 011 | Charges à caractère général (construction caveaux) | 2 588.22 |
| | TOTAL DEPENSES | 2 588.22 |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

Vote le budget primitif cimetière 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement:

2 588.22 €

COMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES : DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Mme le Maire est chargée des décisions d'inscription et de radiation sur les listes électorales et de créer une commission de contrôle en charge de l'examen des recours administratifs et de la régularité de la liste électorale.

Dans chaque commune, les membres de la commission sont nommés par arrêté du Préfet, pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du Conseil Municipal.

Composition:

Dans les communes de moins de 1000 habitants La commission chargée du contrôle des inscriptions et radiations effectuées par le Maire est composée :

- D'un conseiller municipal
- D'un délégué de l'administration désigné par le Préfet
- D'un délégué désigné par le Président du tribunal judiciaire.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

DESIGNE comme

- Membre élu : M. Bruno BORDET adjoint au maire
- Délégués de l'administration :
 - o Mme Françoise VALLEJO titulaire
 - o M. Alexandre BLANC suppléant
- · Délégués du tribunal :
 - o M. Marcel BECHET titulaire
 - o Mme Françoise BERTRAND suppléante

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Mme le Maire rappelle que lors de la séance du 03 juillet dernier, il avait été présenté au Conseil Municipal le rôle et la composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), et la nécessité pour les élus de transmettre une liste de 24 contribuable proposée par délibération du Conseil Municipal, afin de permettre au directeur départemental des finances publiques de désigner les 12 commissaires.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

DRESSE la liste des 24 contribuables proposés au Directeur département des finances publiques pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs :

M. CHRISTIN Bertrand
M. ROHART Laurent
M. CACHAT Paul
Mme ROCHETTE Emilie
Mme VESIN Pascaline
M. BORDET Bruno
Mme BLANC Gaëlle
Mme CHAPPUIS Monique
M. FLACON Bastien
Mme VALLEJO Adeline
M. ARANDEL Jean-Paul
M. BORDET Alain

M. BECHET John
Mme MILLET Pierrette
M. ABGRALL Philippe
Mme CERIA Virginie
Mme BIARRAT Florence
M. FLACON Jean-Luc
M. GIRARD Yves
M. BECHET Francis
M. BARATAY Jean-Louis
M. BARONE René
M. BORDET Bertrand
Mme BLANC Marie-Claude

SYANE: DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner dans les meilleurs délais les délégués qui siègent dans les syndicats ou autres organismes extérieurs conformément aux articles L. 5212-1, L.5212-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

DESIGNE pour représenter la Commune du SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) :

M. Bastien FLACON - Adjoint au Maire

COMITE DE RIVIERES : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLEANT

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'arrêté préfectoral du Comité Rivière du SIAC-EPAGE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais – Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le collège des élus est composé, entre autres, des maires des communes ou leur représentant.

Il convient donc de désigner un suppléant représentant Mme le Maire au Comité de Rivières du bassin versant des Dranses et de l'Est lémanique.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

DESIGNE pour représenter Mme le Maire auprès du Comité de Rivières du bassin versant des Dranses et de l'Est lémanique :

Mme Héléna BRACHET - Conseillère Municipale Déléguée : suppléante

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que par décision ministérielle, un poste de correspondant défense a été créé au sein des conseils municipaux, pour entretenir un lien entre les armées et chaque citoyen de chacune des communes.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

DESIGNE correspondant défense de la commune auprès des armées :

M. BECHET John - Conseiller Municipal Délégué

AFFAIRES DIVERSES

- 1. Commission urbanisme : Mme le Maire informe que les membres de la commission ont effectués des visites sur différents hameaux de la commune.
- 2. PLU révision n° 1 allégée : Mme le Maire propose de prévoir rapidement la validation de l'arrêt projet
- 3. Commission travaux : conteneurs de Vers les Granges dans l'attente de la mise en service dans de bonnes conditions par la Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance, il est demandé d'installer de la rubalise et de l'affichage pour éviter les dépôts de déchets.
- **4.** SHCB : Mme le Maire informe de sa rencontre avec le nouveau prestataire de la cantine, compte rendu transmis à la commission scolaire.
- 5. CAUE: Mme le Maire rend compte de la présentation des enjeux paysagers dans les communes du plateau de Gavot. Il est rappelé qu'en fonction des projets, il est nécessaire d'inciter les habitants à rencontrer l'architecte conseil du CAUE avant le dépôt de demande d'urbanisme afin d'éviter les rejets pour mauvaise insertion dans le site.
- **6.** Transfert de la compétence eau au 1^{er} janvier 2021 : Mme le Maire informe qu'elle a rencontré le directeur en charge du service intercommunal d'eau potable.
- 7. Maison de Santé: Mme le Maire informe de la conférence de presse qui s'est tenue ce jour avec Mme Florence DUVAND Conseillère Régionale, représentante de la région qui a apporté son soutien financier dans la construction de la maison de santé.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 1er SEPTEMBRE 2020 À 19h00

Clôture de séance 21h20

A VINZIER, le 22/07/2020

vu. le Maire